



AVIS DE POLITIQUE

Opérations sur le terrain 2024 - 1

Politique : Clôture des Demandes d'Examen Discrétionnaire du BRC en raison de Défaut de Réponse

Date de prise d'effet : Le 1er février 2024

Lien de la Politique : <https://www.mass.gov/doc/eec-closing-brc-discretionary-review-applications-due-to-non-response-policy-documentfrench/download>

APERÇU

En vue de faire respecter la réglementation en vigueur, l'EEC a établi la politique suivante pour garantir que les candidats ne restent pas ou ne s'affilient pas à un programme pendant plus de 120 jours sans une détermination finale d'aptitude par Vérification des Antécédents (BRC) de la part d'EEC. Les candidats de BRC en attente, en renouvellement, provisoire et/ou conditionnel qui ne répondent pas à la demande d'informations supplémentaires de l'EEC dans les 120 jours se verront attribuer une détermination d'adéquation « Inapproprié » en raison de leur défaut de réponse. Les candidats de BRC qui ont déjà été en contact avec leur concédant de licence ou l'unité de BRC dans le but de finaliser leur demande de BRC se verront accorder une prolongation de 30 jours.

CHAMPS APPLICABLE

Cette politique s'applique à toutes les positions dans tous les programmes agréés et/ou financés par l'EEC.

PRINCIPALES MISES A JOUR

- À compter du 1er février 2024, tous les candidats de BRC qui restent en attente, en renouvellement, provisoire et/ou conditionnel pendant plus de 120 jours et qui n'ont pas répondu à la demande d'informations supplémentaires de l'EEC se verront attribuer une détermination d'aptitude « Inapproprié » en raison de leur échec à répondre.
- Les candidats qui ont déjà été en contact avec leur concédant de licence ou l'unité de BRC dans le but de finaliser leur demande de BRC se verront accorder un délai supplémentaire de 30 jours civils au-delà de la date limite de 120 jours pour terminer le processus d'examen discrétionnaire BRC. Si, après la prolongation de 30 jours, le candidat n'a toujours pas soumis toutes les informations demandées, il se verra attribuer la mention « Inapproprié ».

- Tous les candidats ayant reçu une décision d'aptitude « Inapproprié » en raison de leur échec à répondre ne seront plus autorisés à travailler ou à s'affilier à un programme agréé et/ou financé par l'EEC et doivent être retirés du programme dans les 14 jours.
- Tous les candidats recevront une lettre de son statut « Inapproprié » par courrier ou par courrier électronique décrivant tous les droits d'appel applicables. Les programmes recevront une lettre du statut « Inapproprié » du candidat via le Portail du Programme BRC ou BRC Manager ou, pour les fournisseurs FCC, par e-mail.

RESSOURCES

[Veuillez consulter le guide de ressources d'EEC sur cette politique.](#) Si vous ou votre personnel avez des questions sur cette politique ou avez besoin d'une assistance supplémentaire, veuillez contacter le Centre de Contact de l'EEC au 617-988-7841.

OBSOLÈTE

Il s'agit d'une nouvelle politique qui ne remplace aucune politique sur BRC en vigueur de l'EEC.